

Signature



**SOLEIL DE MER :
MADÈRE**

**SOLEIL DE NEIGE :
VAL D'ISÈRE**

**FLORENCE,
LA VILLE QUI
LAVE PLUS
INTELLIGENT**

**ALAIN SENDERENS,
SEIGNEUR DU
DOMAINE DE
LUCAS-CARTON**

Ils ouvrent le marché du cadeau d'affaires à la restauration

Jusqu'à présent, pour leurs cadeaux d'affaires, les entreprises offraient toutes sortes d'objets ou de produits : foulards, sacs de voyage, réveille-matin, parfums, chocolats ou bouteilles de spiritueux... Mais jamais la possibilité d'aller dans un restaurant, avec la personne de son choix. P.-D.G. de la Société Tir Groupé et spécialiste du cadeau d'affaires, Stéphane Cherki, 31 ans, a voulu ouvrir cet immense marché à la restauration française. Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Alençon et chef propriétaire de l'hôtel du Dauphin, à l'Aigle, Michel Bernard qui caressait la même idée, depuis 1970, a été associé à l'affaire. Plus de 250 établissements ont été sélectionnés dans l'hexagone. Un guide a été édité. Si bien que désormais, les entreprises pourront offrir à leurs meilleurs clients, fournisseurs ou vendeurs, quatre types d'invitations gastronomiques pour deux personnes : Folie's, Fascination, Prestige ou Affaires, correspondant chacune à une prestation et à un prix différents. Pour conseiller cette opération « coup de foudre pour la restauration », un comité composé de 8 professionnels sera formé et présidé par Annie Desvignes, propriétaire de la Tour du Roi, à Vervins. Proposé d'abord aux entreprises, ce nouveau cadeau sera étendu ensuite aux particuliers.

**CADEAUX : LA
DERNIÈRE LIGNE
DROITE**